



## INVITATION

# CONFERENCE DE PRESSE

**JEUDI 25 AVRIL à 14h 30**  
**45, rue de Villiers à Neuilly sur Seine 92**  
devant le siège du groupe Thales

**avec les familles Morellec et Poulain**

La direction du groupe Thales a vient de reconnaître **sa faute inexcusable ( FIE)** dans le cas du suicide qui a eu lieu en janvier 2011 dans l'entreprise Thales Avionics au Haillan. Résultat positif d'une conciliation entre la veuve et la direction et alors que celle-ci jusqu'alors contestait la qualification en Accident du Travail (AT) niant de fait toute responsabilité, cette reconnaissance est un événement déterminant pour les familles et les salarié-e-s du groupe.

Est-ce un signe de changement positif de la part de la direction Thales ? Les premières dispositions concrètes de la nouvelle direction Thales ? Celle-ci est-elle déterminée à mettre en place la prévention nécessaire, notamment dans le cas des risques psychosociaux (RPS) sur les sites et dans son projet d'accord « qualité de vie au travail » ?

Pourtant, **dans le cas de trois autres suicides connus :**

- ✓ en octobre 2009, Mme Morellec, salariée de Thales Microélectronique à Châteaubourg,
- ✓ en avril 2008, Mr Poulain, salarié à Thales Alénia Space à Toulouse,
- ✓ le 21 novembre 2012, un salarié à Thales Optronique à Elancourt,

sont toujours en cours de procédure et jusqu'à ce jour l'attitude de la direction Thales n'a rien qui pourrait s'apparenter à de la conciliation ou de la reconnaissance de sa responsabilité, ni même de l'empathie ou de la compassion pour les familles.

La direction Thales va-t-elle reconnaître enfin que ces suicides sont des accidents du travail et sa faute inexcusable comme au Haillan ? La CGT le réclame, pour que cesse cette double peine pour les familles concernées et mettre fin à l'extension du mal être dans le groupe.

Dans le même temps, **une négociation qui porte sur la « Qualité de vie au travail »** est en cours dans le groupe. Or là également rien ne laisse présager un changement de la part de la Direction. Elle s'en tient dans le texte au respect du Code du travail (?) et dans les faits tente d'occulter le rôle des CHSCT, se décharge de ses responsabilités auprès des managers et cherche à mettre à sa main la médecine du travail.

L'écart qui ne cesse de s'accroître entre le travail réel et le travail prescrit et la direction maintient ses **organisations du travail pathogènes**, poursuit la **casse des collectifs de travail** et la **non reconnaissance** de l'implication des personnes. La situation s'aggrave: des témoignages de découragement voire de désengagement nous parviennent. Le mal-être au travail se répand, les tensions entre collègues, au sein du management se développent, les rapports sociaux se dégradent conduisant à la multiplication des altercations, des arrêts de travail, des dépressions... Les suicides sont renvoyés aux faiblesses supposées des personnes ou à l'absence de signe extérieur de souffrance. **Pourtant, c'est le travail qu'il faut soigner dans le groupe !**

**La réalité est très éloignée de la merveilleuse vitrine « hight tech » que veut présenter la direction du groupe Thales. De cette réalité et des espoirs des travailleurs et de leurs représentants nous voudrions vous entretenir lors de cette conférence.**

**Coordination CGT THALES**

Laurent Trombini : 06 7393 1016 - Pascal Peltier: 06 0772 5577 - Alain Jacques : 06 8994 3826